

2019



STAGE DE RUGBY



Infos et actus sur



lercsenlis.fr



RugbyClubSenlis



le.rcsenlis@gmail.com





STAGE DE RUGBY 26 au 30 août 2019

Le Rugby Club de SENLIS propose à vos enfants, nés entre 2000 et 2007, passionnés de rugby, licenciés au RCS ou dans un autre club, de vivre **5 jours 100% rugby**.

Ce stage est ouvert **aux filles et aux garçons licencié(e)s de tous niveaux licenciés à la FFR**.

En **demi-pension**, vos enfants participeront quotidiennement à des **entraînements de rugby** (de 25 à 45 participants). Chaque stagiaire doit apporter un équipement adapté à la pratique du rugby et des activités. Ce stage bénéficie de l'encadrement sportif, administratif et logistique du RCS.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
-------	-------	----------	-------	----------

8h45-9h00	ACCUEIL MATIN	ACCUEIL MATIN	ACCUEIL MATIN	ACCUEIL MATIN	ACCUEIL MATIN
9H00-11H30	RUGBY 2 groupes	RUGBY 2 groupes		RUGBY 2 groupes	RUGBY 2 groupes
11H30-13H00	DEJEUNER	DEJEUNER	BEACH RUGBY A FORT-MAHON	DEJEUNER	DEJEUNER
13H00-15H00	ACTIVITES TEMPS LIBRE*	ACTIVITES TEMPS LIBRE*		ACTIVITES TEMPS LIBRE*	ACTIVITES TEMPS LIBRE*
15H00-17H00	RUGBY 2 groupes	RUGBY 2 groupes		RUGBY 2 groupes	RUGBY 2 groupes
17H00-17H30	FIN DE JOURNEE	FIN DE JOURNEE	RETOUR 18H30	FIN DE JOURNEE	FIN DE JOURNEE
17h30	Fermeture du club				

* : Football, badminton, jeux de cartes,...

Une sortie à Fort-Mahon au cours de cette semaine de stage permettra de changer de surface et de s'essayer au **Beach-Rugby**. Cette escapades en car offrira à chacun l'occasion de s'évader des pelouses et de lâcher les crampons pour une journée. Pieds nus dans le sable au programme !

Optez pour ces 5 jours de stage du 26/08 au 30/08/19 au tarif de 105 euros en rendant le dossier d'inscription dûment complété en main propre à Eric Girard ou en le retournant à l'adresse suivante : Eric Girard, 5 rue Saint-Hilaire, 60300 SENLIS



STAGE DE RUGBY – DOSSIER D'INSCRIPTION

26 au 30 août 2019

FICHE D'INSCRIPTION

LE STAGIAIRE

NOM : PRENOM : SEXE :
DATE DE NAISSANCE : N° DE LICENCE : CLUB :
ADRESSE : CP :
VILLE : PAYS :
TEL : EMAIL :

PARENTS (OU RESPONSABLE LEGAL)

PERE TUTEUR NOM : PRENOM :
ADRESSE (si différente du stagiaire) :
CP/VILLE :
TEL DOMICILE : TEL PORTABLE :
TEL BUREAU : EMAIL :

MERE TUTRICE NOM : PRENOM :
ADRESSE (si différente du stagiaire) :
CP/VILLE :
TEL DOMICILE : TEL PORTABLE :
TEL BUREAU : EMAIL :

STAGE RUGBY

Paiement 105 € : Chèque Espèces

♦ Où avez-vous eu l'information concernant ces stages de rugby ?

Site Internet Club Flyer Bouche à oreille Autre :

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur

Autorise l'organisateur à utiliser de photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures ou sur les médias, sans compensation.

Déclare avoir pris connaissance des conditions de participation et autorise mon enfant à participer aux activités organisées dans le cadre des stages.

Autorise le club à utiliser mon email afin de prendre contact ultérieurement au stage.

Fait à

Le .../.../20...

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



AUTORISATION DE SOINS MEDICAUX

1/ Cas d'urgence : accident

Personne à contacter (nom et prénom de la personne exerçant l'autorité parentale)

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél portable.....Tél domicile

La personne à contacter en mon absence est :

Nom Prénom

Lien de parenté

Adresse

Code Postal Ville

Tél portable Tél domicile

2/ L'enfant souffre-t-il d'allergies ?

Médicamenteuses Alimentaires Asthmes

Autres (précisez) :

3/ Autorisation de soins médicaux

Je soussigné(e)

(nom et prénom de la personne exerçant l'autorité parentale)

Adresse

Code Postal Ville

Tél portable Tél domicile

N° de sécurité sociale

Adresse de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie

.....

Autorise les responsables du Rugby Club de SENLIS à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, après consultation d'un praticien, au mineur :

Nom Prénom

Né(e) le à

Je m'engage à rembourser au Rugby club de Senlis l'intégralité des frais (médicaux et pharmaceutiques) avancés pour mon compte.

J'autorise la personne mentionnée au point 1 à accueillir mon enfant si je suis injoignable. Je certifie avoir pris connaissance de toutes les clauses des conditions générales d'inscription. Je déclare exacts et sincères tous les renseignements portés sur la présente fiche.

Fait à le

Signature (obligatoire, précédée de la mention « lu et approuvé »)



AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE PAR UNE TIERCE PERSONNE

A ne remplir que dans le cas où l'adulte responsable (ou représentant légal) n'est pas la personne récupérant l'enfant.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur
autorise Madame, Monsieur en
qualité de à prendre en charge le transport de mon
enfant pour son départ sur le site d'accueil des stages de rugby organisés par le RC SENLIS.

Une pièce d'identité sera demandée à l'accompagnateur.

FICHE DE SUIVI SPORTIF

Nom : Prénom :
Taille (S/M/L/XL) : Poids :
Taille de tee-shirt :
Club actuel :
Poste :

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

- FICHE D'INSCRIPTION
- AUTORISATION DE SOINS
- AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE PAR UNE TIERCE PERSONNE
- FICHE DE SUIVI SPORTIF complétée
- CONDITIONS GENERALES DE STAGE complétées
- Règlement : Chèque de 105€ (demi-pension) à l'ordre du Rugby Club de SENLIS



CONDITIONS GENERALES DU STAGE

L'association Rugby Club SENLIS organise des stages de rugby qui s'adressent aux jeunes nés entre 2000 et 2007 (ci-après dénommés « stagiaires »).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1) Remplir soigneusement le dossier d'inscription (fiche d'inscription, ...)

2) Le règlement du stage pouvant être effectué de plusieurs manières.

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité avant le début du stage.

A défaut, le stage sera considéré comme annulé si le solde du stage ne nous est pas parvenu dans le délai imparti. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte. Tout règlement doit être adressé par chèque libellé à l'ordre de Rugby Club SENLIS.

Le prix du stage en demi-pension comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement ainsi que le repas du midi et le goûter. Le prix du stage étant forfaitaire, les prestations non utilisées (quelles qu'elles soient) ne donnent lieu à aucun remboursement.

Annulation du stage du fait du stagiaire

En cas d'annulation pour raison médicale (justifiée par la production d'un certificat médical), le stagiaire sera intégralement remboursé des sommes déjà versées.

Désistement ou modification en cours de stage du fait du stagiaire

Toute interruption de stage, quel qu'en soit le motif et/ou toute renonciation à certaines prestations comprises dans le prix, ne pourront faire l'objet d'un remboursement de la part du RCS.

Les frais de retour anticipé et d'accompagnement éventuels sont toujours à la charge du participant, sauf en cas de prise en charge dans le cadre d'une assistance rapatriement. Toute blessure ou maladie constatée et nécessitant le départ du stagiaire du lieu de stage, donnera lieu à un remboursement calculé au prorata du nombre de jours restant jusqu'à la fin du stage.

Annulation du stage du fait du Rugby Club SENLIS

Le Rugby Club SENLIS peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre de stagiaires est insuffisant (25 stagiaires minimum). Dans ce cas, le Rugby Club SENLIS vous en informera au plus tard 15 juillet. Le nombre de places d'accueil est fixé à titre indicatif à 45 stagiaires.

En cas d'annulation pour autres motifs, le Rugby Club SENLIS vous en informera dans les plus brefs délais.

LE DÉROULEMENT DES STAGES

Règlement interne

Recommandations au stagiaire : les stages sportifs du Rugby Club SENLIS, en raison de leur caractère essentiellement sportif, pédagogique et culturel, s'adressent à des stagiaires motivés, désireux de participer activement au programme (activités spécifiques et annexes). Pour garantir l'équilibre de la relation contractuelle, le stagiaire doit accepter d'avoir une attitude conforme aux règles élémentaires de bonne conduite qui doivent prévaloir de tout rapport humain mais aussi de respecter les recommandations du Rugby Club SENLIS (respect des règles de vie et d'hygiène, des horaires, participation aux activités programmées, politesse envers les encadrants, les autres stagiaires, le personnel de service, etc.). Le Rugby Club SENLIS peut être amené, en cas d'urgence, à régler en votre nom des dépenses (médecin, pharmacie), qui devront être remboursées dès la fin du stage.

Discipline

Le stagiaire est invité à adopter une bonne conduite envers le personnel d'encadrement, de service, les autres stagiaires, ainsi qu'au cours de toutes les activités proposées par le Rugby Club SENLIS. Le stagiaire devra adopter une tenue vestimentaire correcte. L'usage de drogue, d'alcool, de tabac, le vol sous toutes ses formes, l'utilisation de tout véhicule à moteur, en qualité de conducteur ou de passager pour les deux roues, la pratique de l'auto-stop sont formellement interdits. Dans le cas où le comportement d'un stagiaire serait de nature à troubler le bon déroulement du stage, ou, dans le cas où il ne respecterait pas les règles élémentaires de bonne conduite et de sécurité, le Rugby Club SENLIS se réserve le droit d'en informer ses parents et à interrompre son stage. Les frais de retour anticipé et de l'accompagnement éventuel sont toujours à la charge du participant et/ou de ses parents.

En inscrivant un enfant mineur aux stages sportifs, les parents, tuteurs ou représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. Le Rugby Club SENLIS décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. Le Rugby Club SENLIS se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés. Il est d'ailleurs recommandé aux stagiaires de ne pas amener d'objet de valeur (téléphone portable, jeu vidéo, iPod, etc.). L'argent de poche n'est pas soumis à la responsabilité des encadrants si cet argent ne leur est pas confié préalablement.

Décharge de responsabilité

Le stage terminé, notre mission s'achève dès que les stagiaires sont repris en charge par leurs parents, à 17h15 le dernier jour de stage. Nous déclinons toute responsabilité quant aux incidents qui pourraient survenir a posteriori.

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part du Rugby Club SENLIS du fait de l'organisation de l'événement, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance responsabilité civile. Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Le parent ou l'adulte responsable de l'enfant s'engage à souscrire une assurance responsabilité civile avant le stage pour le compte de son enfant. De plus, conformément à l'article L321-4 du Code du Sport, Rugby Club SENLIS insiste sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels.

Qualité de stage

Toute réclamation, de nature commerciale ou relative à la qualité des prestations devra nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard dans un délai de 3 mois après la fin du séjour.